

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250522_P_075
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec l'association « FUNAMBULLE » pour 3 séances sur la journée avec pique-nique tiré du sac, sur le thème d'animation sensoriel, création de parcours de motricité, découverte de la biodiversité avec des pratiques adaptées aux tout petits. Les séances ont également pour objectif des temps d'échanges entre parents, enfants et assistantes maternelles habitant sur le territoire Loire -Semène » dans le cadre de la journée estivale du Relais Petite Enfance.

Le Président,

N° 20250522_P_075

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

ASSOCIATION FUNAMBULLE

**14 chemin de Cublaize
43600 LES VILETTES**

Pour l'organisation de 3 séances sur la journée sur le thème d'animation sensoriel, création de parcours de motricité, découverte de la biodiversité avec des pratiques adaptées aux tout petits en faveur des parents, enfants et assistantes maternelles habitant sur le territoire Loire -Semène.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Date : Les 11,18 et 25 Juin 2025 à partir de 9h00

Lieu : Les Villettes 43600

Participants : Parents, enfants et assistantes maternelles habitant sur le territoire Loire -Semène.

Tarif : 150€ TTC

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 22 Mai 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20250522-20250522_P_075-AU
Reçu le 12/06/2025

